

Préface

Une information courte, pertinente, transmise en priorité

Le CSL flash renforce l'éventail des newsletters que la Chambre des salariés consacre aux thèmes juridiques, socioéconomiques, liés à l'environnement du travail. Par son format court et son contenu ciblé, il constitue l'utile prolongement, actualisé et périodique, du Panorama social annuel. Cette lettre d'information originale s'appuie sur des données économiques et sociales, mensuelles, trimestrielles ou annuelles, moins médiatisées. Ce numéro traite du chômage, de la compétitivité, des inégalités et des finances publiques.



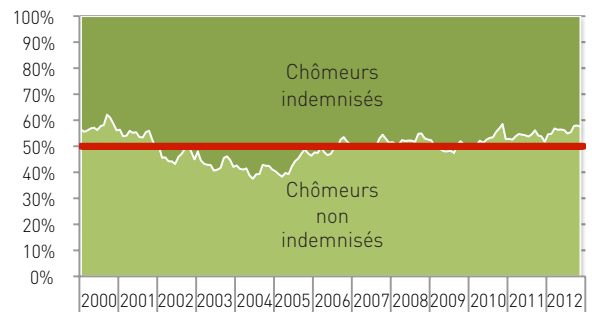
Jean-Claude Reding, président de la CSL

Chômeurs : une situation financière qui se dégrade...

Jusqu'au milieu de l'année 2005, la part des chômeurs indemnisés a connu une hausse régulière, signe d'une absorption rapide des chômeurs par le marché du travail, puisque ceux-ci n'étaient pas assez longtemps au chômage pour arriver en fin de droits.

Toutefois, cette situation s'est renversée, et, **depuis 2010, la part des chômeurs non indemnisés ne descend plus sous la barre des 50%**. Ce phénomène s'explique notamment par une augmentation de la durée moyenne du chômage et la présence, parmi les demandeurs d'emploi, de davantage de personnes n'ayant pas accompli le stage nécessaire aux indemnités de chômage.

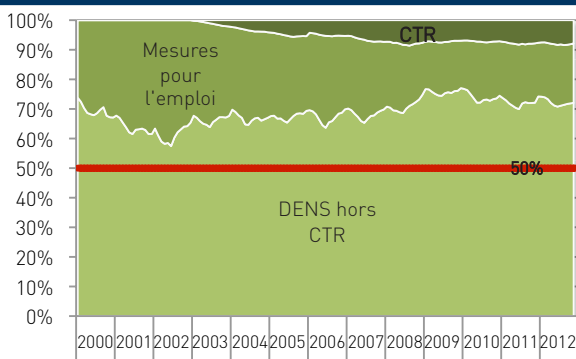
De moins en moins de chômeurs indemnisés



Données : ADEM, 2003-2012 ; calculs CSL

...et une réinsertion plus difficile

De moins en moins de mesures pour l'emploi



Données : ADEM, 2003-2012 ; calculs CSL

La part des demandeurs d'emploi à capacité de travail réduite (CTR) a connu une montée en puissance rapide depuis la création du statut jusqu'en 2008 ; depuis lors, elle ondule autour de 9%.

Une forte augmentation est également observée, entre 2000 et 2010, pour la part des demandeurs qui ne sont ni en mesure pour l'emploi, ni à CTR (DENS). Depuis 2010, cette part stagne aux alentours de 85%.

La part des personnes en mesure pour l'emploi tend à se réduire d'environ 33% en 2000 à 24% en 2012.

Corrélation entre durée de travail et taux de chômage

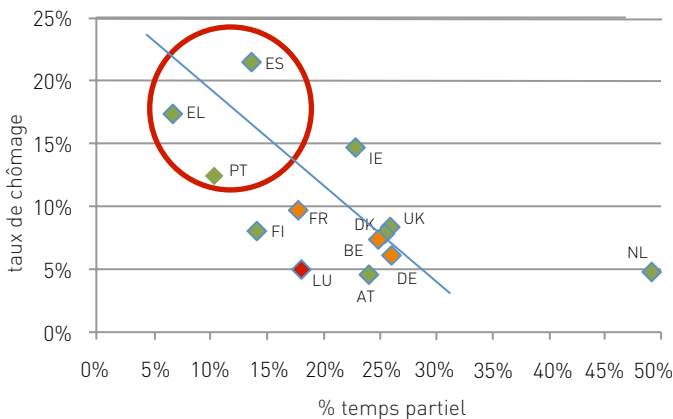
Selon les calculs de la CSL, si, au 4^{ème} trimestre 2011, tous les pays de l'UE-15 avaient eu le même taux de travailleurs à temps partiel que le Luxembourg (toutes choses égales par ailleurs), les Pays-Bas, l'Allemagne, la France et l'Espagne auraient eu un taux de chômage de 18-19% : les 3 premiers pays auraient vu leur taux augmenter fortement, alors qu'en Espagne il aurait baissé de 3 points. A contrario, le taux de chômage grec serait passé d'environ 16 à 5%.

La représentation du taux de chômage selon la durée annuelle du travail montre 2 groupes extrêmes de pays :

- Allemagne et Pays-Bas où un taux de chômage faible se combine à une durée annuelle du travail faible indiquant que ces pays ont choisi de partager le travail pour lutter contre le chômage ;
- Espagne, Grèce et Portugal, plus « individualistes », où un taux de chômage élevé se combine à une durée annuelle du temps de travail élevée.

Le **Luxembourg** se caractérise par **une durée moyenne du travail relativement élevée** et par un taux de chômage plutôt faible.

...et en termes de temps partiel...



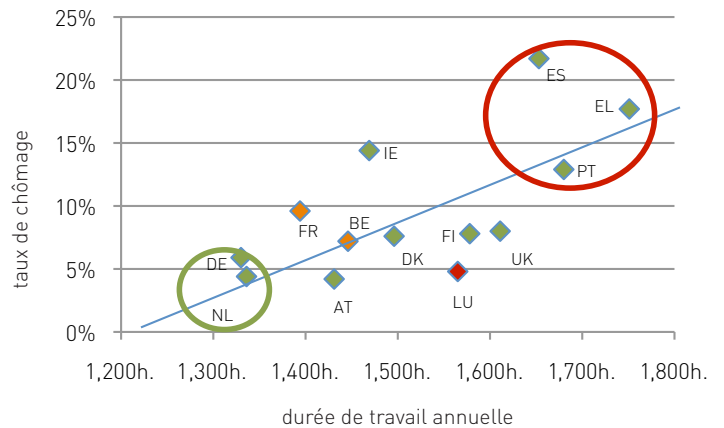
Données : OCDE, Eurostat

Note : la ligne de tendance - en bleu - est calculée hors Pays-Bas.

Dans les pays étudiés, il n'y a pas de lien direct entre taux de pauvreté des travailleurs à temps partiel et leur temps de travail hebdomadaire. Cependant, 3 groupes de pays se distinguent :

- ceux avec un fort taux de pauvreté et un temps de travail à temps partiel inférieur à la moitié d'un temps complet : Portugal, Espagne, Grèce (ovale bleu) ;
- ceux avec un temps de travail à temps partiel élevé (supérieur à la moitié d'un temps complet) : Belgique, France, Luxembourg ; ces deux derniers pays ayant des taux de pauvreté nettement plus importants que la Belgique (cercle vert) ;
- les autres pays (rectangle rouge) qui combinent taux de pauvreté et temps de travail à temps partiel plus faibles que dans les 2 autres groupes.

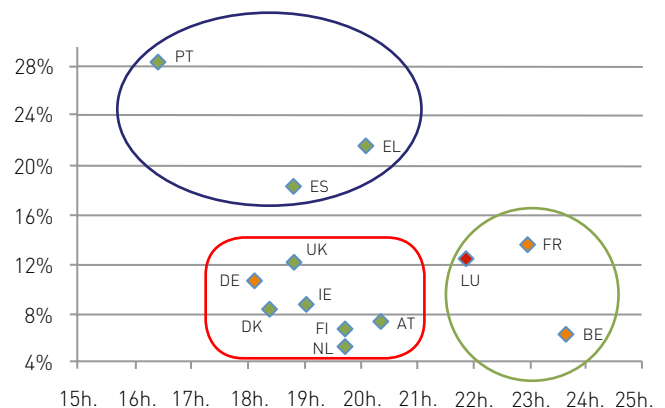
Un partage inégal en heures annuelles...



Données : OCDE, Eurostat

Avec un taux de temps partiel de près de 48%, les Pays-Bas sont les adeptes du travail à temps partiel ; ils affichent un taux de chômage faible. D'autres pays, comme le **Grand-Duché** ont un taux de chômage faible et une part de **travail à temps partiel moyenne**. En revanche, la Grèce, l'Espagne et le Portugal connaissent peu le temps partiel et ont des taux de chômage élevés.

...et qui ne protège pas de la pauvreté les travailleurs à temps partiel

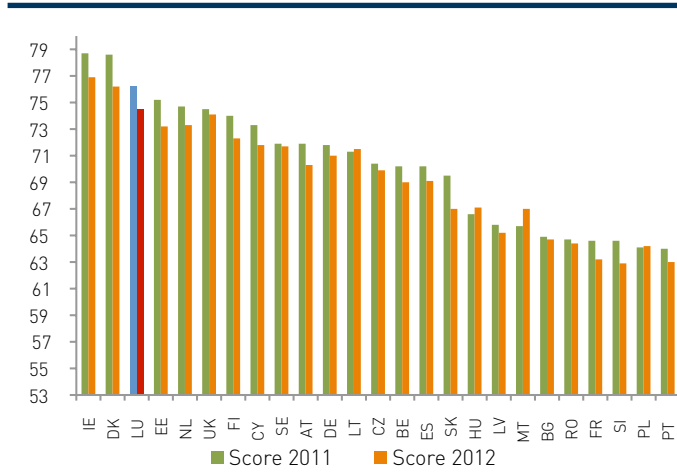


Données : OCDE, Eurostat (SILC-EU)

Indicateurs de compétitivité : le Luxembourg en bonne position au niveau européen

La CSL présente deux indicateurs pour lesquels le Luxembourg est particulièrement bien classé. Néanmoins, il convient de préciser qu'il existe nombre d'indicateurs où le Luxembourg l'est moins. Le but de la démonstration est de faire comprendre que ces indicateurs sont sujets à critiques : leur construction est **arbitraire** et ne repose sur **aucune base scientifique** – que le résultat, d'ailleurs, soit bon ou mauvais pour le Luxembourg.

Indicateur de liberté économique



Données : Heritage Foundation

Une 3^{ème} place renouvelée...

L'indicateur de liberté économique créé par Heritage Foundation montre, entre 2011 et 2012, une légère dégradation des libertés économiques dans tous les pays de l'Union européenne, à l'exception de la Pologne, de Malte, de la Hongrie et de la Lituanie. Le Luxembourg obtient, les deux années, la **3^{ème} meilleure place**, avec un score aux alentours de 75%.

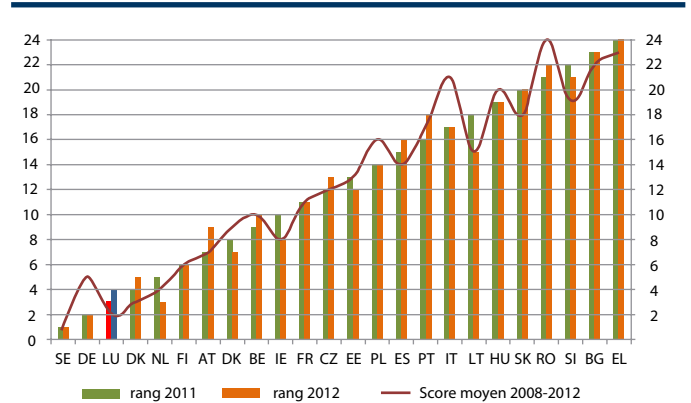
L'indicateur de liberté économique est obtenu par la moyenne de 10 indicateurs notés de 0 à 100. La note maximale représente la forme la plus élevée de liberté économique, celle qui assure un droit absolu à la propriété privée, permet une liberté totale de mouvement pour les salariés, capitaux et biens, et une absence totale de coercition ou de contraintes sur la liberté économique, sauf en cas de protection ou maintien de la liberté elle-même.

...ou un déplacement vers une 4^{ème} place ?

L'indicateur global de compétitivité (GCI) établi par l'IMD Lausanne confirme la bonne place du Luxembourg. En 2012, le Grand-Duché est à la **4^{ème} place** des pays européens (3^{ème} place en 2011) derrière la Suède, l'Allemagne et les Pays-Bas. La Belgique et la France se trouvent, en 2012, respectivement, à la 10^{ème} et 11^{ème} place : la Belgique perdant une place, la France conservant la sienne.

L'indicateur global de compétitivité retient 329 critères de la compétitivité internationale touchant les infrastructures, l'éducation, le commerce international, les prix, les finances publiques, le marché du travail, la santé et l'environnement, l'éducation, etc.

Indicateur global de compétitivité

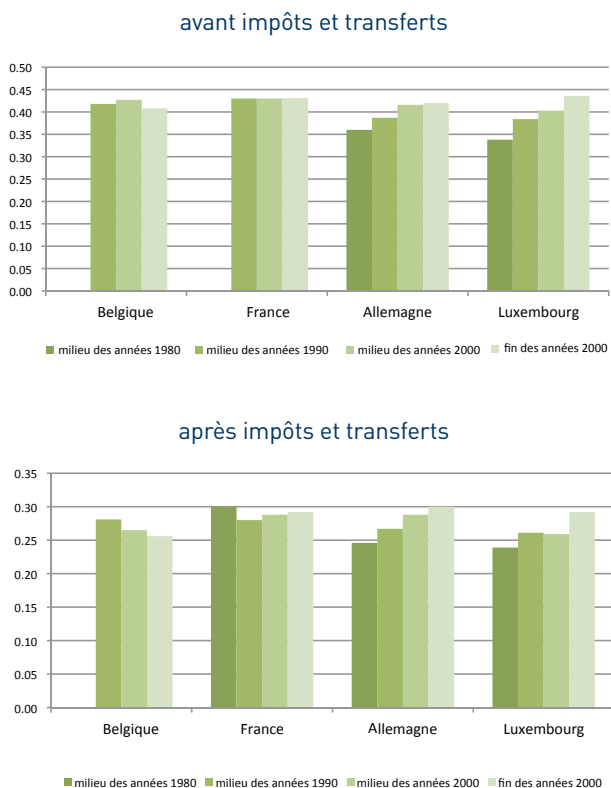


Données : IMD Lausanne (World Competitiveness Yearbook)

...

Des inégalités qui ne cessent de croître

Coefficients de Gini pour les 18-65 ans



Données : OCDE iLibrary

Parmi la population en âge de travailler (18-65 ans), les **inégalités de revenu avant impôts et transferts** sont, à la fin des années 2000, plus fortes au Luxembourg que dans les pays voisins. En outre, elles **augmentent régulièrement depuis le milieu des années 1980**.

Si la situation de la population concernée est nettement meilleure dans tous les pays suite à l'effet de la politique de redistribution (notamment en matière de pensions), **les inégalités, après impôts et transferts, continuent de croître au Grand-Duché** et en Allemagne au fil du temps. Elles régressent en Belgique et sont variables en France.

À noter : les pays les plus égalitaires au monde ont un coefficient compris entre 0,20 et 0,25 (à l'instar de la Slovaquie et de la Suède). Parmi les pays les plus inégalitaires de l'UE, se trouvent le Portugal, l'Espagne, le Royaume-Uni... (coefficient supérieur à 0,30, après impôts et transferts).

Le **coefficient de Gini** est une mesure du degré d'inégalité de la distribution des revenus dans une société donnée. S'il vaut 0, tout le monde a le même revenu (égalité parfaite) ; s'il vaut 1, il y a inégalité totale (c'est le cas extrême du maître et de ses esclaves ; une personne détient la totalité des revenus).

Remarques :

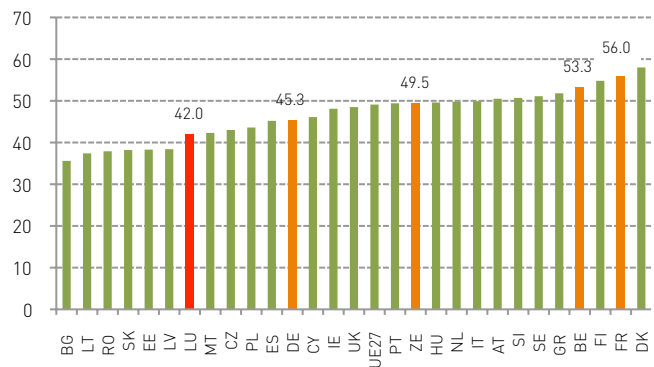
1. Les données « milieu des années 1980 » ne concernent que l'Allemagne de l'Ouest.
2. L'expression « milieu des années » est employée car les données ne sont pas disponibles dans tous les pays aux mêmes dates.

Finances publiques : le Luxembourg dispose encore de marges de manœuvre

Des dépenses faibles

Avec 42% du PIB en 2011, les **dépenses publiques luxembourgeoises sont parmi les plus faibles de l'UE et de la zone euro (ZE)**. Seuls quelques nouveaux États membres ont un taux inférieur.

Dépenses des administrations publiques en % du PIB (2011)



Données : Eurostat